Nîmes : Léa, jeune mineure, tabassée et forcée à pratiquer une fellation, une relation « totalement consentie » selon Ayoub

13/11/2021 à 18h13



Un jeune homme âgé de 22 ans comparaissait ce vendredi devant le tribunal de Nîmes. La raie sur le côté sépare une chevelure de geais. La bouche masquée par un tissu blanc n'atténue pas une voix claire et décidée. Ce jeudi matin, dans le box des accusés, droit comme un I, comparait Ayoub, jeune Nîmois âgé de 22 ans qui est poursuivi pour des faits d'agression sexuelle sur mineure de moins de 15 ans, pour des événements remontant à la nuit du 14 au 15 septembre 2018.

[…]

C'est dans cet endroit que la femme déclare avoir été abusée sexuellement. Ainsi que frappée au visage et à la tête à de multiples reprises jusqu'à ce que le jeune homme lui impose la fellation. Des déclarations que le mis en cause réfute totalement à la barre assurant que la relation "était totalement consentie".

> *Comment expliquez-vous que le médecin légiste ait relevé des traces de votre sang sur le visage de la plaignante ?*

[…]

Défavorablement connu des services

Le mis en cause dans cette affaire d'agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans est un jeune homme de 22 ans possédant déjà un casier judiciaire pour plusieurs faits. L'analyse de personnalité dévoilée dans cette affaire a mis à jour un homme colérique et impulsif. **Ce vendredi, après délibérations, Ayoub a été condamné à quatre ans de prison dont trois ferme. Il est également désormais inscrit au fichier des délinquants sexuels.**

L'article dans son intégralité sur Midi-Libre